
Reaf2026_BANDAH PANGA CALVIN PATRICK

Patrick Bandah^{*1}

¹Ecole Normale Supérieure de l'Université de Bertoua – Cameroun

Résumé

RETOUR ET RESTITUTION DES BIENS CULTURELS AFRICAINS ACQUIS EN CONTEXTES COLONIAUX

Cette dernière décennie, davantage de voix s'élèvent pour le rapatriement des biens culturels africains. Certaines nations européennes ont manifesté leur volonté de restituer. En France, le président Macron fit une déclaration à Ouagadougou le 28 novembre 2017 exprimant le voeu que " d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique " (elysée.fr). Un an après le rapport Sarr/Savoy fut rendu public. En Allemagne sous la pression de la société civile et du parti des verts " la motion 19/7735 fut adressée au parlement le 21 février 2019 ouvrant un débat sur la réévaluation des actions culturelles et politiques du passé colonial allemand " (Bandah, 2021 : 328), car il était devenu " scandaleux que d'innombrables objets d'anciennes colonies soient stockés dans des musées allemands sans que leur provenance soit clarifiée " (Deutsche Bundestagsarchiv, 2019). Depuis le " séisme macronique " (Bandah, 2023 : 56) de Ouagadougou, ces deux pays ont procédé à de probantes restitutions au Bénin et au Nigéria. Cependant, il s'observe une réorientation de la question de la restitution. Cette réorientation a par exemple consisté en une déclassification des archives de la période du maquis au Cameroun par la France. Il importe donc de s'interroger sur l'évolution de cette question dans ces deux pays. Depuis le discours de Macron peut-on parler d'une accélération ou d'un statu quo ? Qu'en est-il des régimes juridiques dans ces deux pays ? Cet atelier sera structuré autour d'une approche comparative pour mettre en lumière les initiatives prises en France et en Allemagne. Pour cela, un accent particulier sera mis sur l'analyse de nouvelles attitudes comme la recherche de provenance ou la revitalisation de la politique de prêts envers les institutions africaines. Il s'agit au final de faire un bilan huit ans après le discours du président Emmanuel Macron pour voir s'il a servi les intérêts des Etats africains, ou le contraire.

Bibliographie

Bandah Pang, C.P., 2021, " L'altération du statut des œuvres d'art au Sud-Kamerun sous administration coloniale allemande 1884-1916 ", Thèse de doctorat, université de Yaoundé 1.

_____, 2023, " Mouvements afrocentricitaires pour la décolonisation des musées en France et en Allemagne : entre mobilisation de la société civiles, revendications de restitution et d'une nouvelle relation postcoloniale ", *Stichproben*, n° 45, p. 47-61.

Deutsche Bundestagsarchiv, 2019, <https://www.bundestag.de/webarchiv/textarchiv/2019/kw08-de-koloniales-erbe-593526>

Discours du président Macron à Ouagadougou, 2017, <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-d-emmanuel-macron-a-l-universite-de-ouagadougou>

^{*}Intervenant